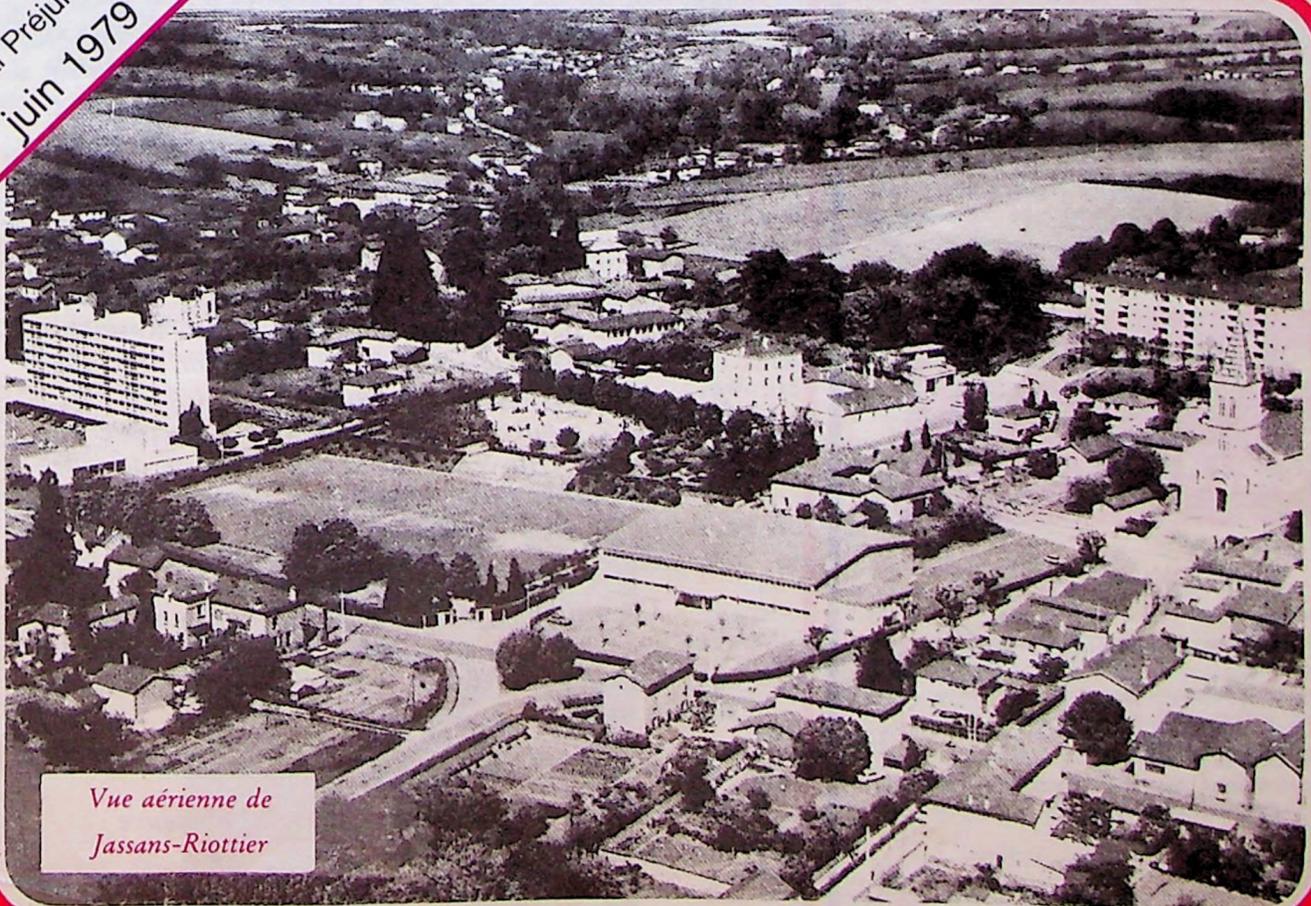


OTTIGNIES LOUVAIN-LA-NEUVE

ville universitaire d'avenir

BULLETIN COMMUNAL OFFICIEL

n° 9
Spécial Préjumelage
juin 1979



*Vue aérienne de
Jassans-Riottier*

SOMMAIRE



L'été est la saison des moissons. Après avoir préparé les festivités dont vous trouverez le programme en pages intérieures, nous vous invitons cordialement à y participer.

Jassans-Riottier

A lire avant de rendre visite à notre sœur jumelle 3

Programme de la Kermesse

Une affiche aux dimensions européennes 6

Crèche Communale

Avis important aux mamans 7

Les Sports

Après l'inauguration du Centre Sportif de Bloery, les activités sportives se poursuivent 8

Travaux en cours

10

Tarifs des Honoraires Médicaux

11

Saison 1979-1980 au Centre Culturel

12

le bruit nuit

Pensez-y !

BULLETIN COMMUNAL OFFICIEL

distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres de Ottignies-Louvain-la-Neuve.
Reproduction interdite.

Secrétariat de rédaction :

Joseph Desmet, Maison Communale, Avenue des Combattants 39 - Tél. 41 40 72.

Photos :

Dave, Desmet, Massin, Laloux, Verhassel, Dejean, Staquet.

Réalisation technique :

Imprimerie J. Dieu-Brichart, 47, Chaussée de la Croix, Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Bienvenue à nos amis Français !

Sans doute, au cours de ces derniers lustres, avons-nous accompli bien des tâches nécessaires, réalisé bien des projets municipaux, atteint, même, une réputation évidente de Ville Universitaire. Mais, est-ce par excès de modestie, timidité ou, tout simplement, manque de temps sur le chemin de son développement, Ottignies n'avait pu encore sereinement penser à se jumeler avec une Commune d'Europe.

Et voilà que la fusion des Communes nous en donne l'occasion puisque Limelette, depuis 1964 déjà, avait noué des liens très chaleureux, étroits et fidèles avec Jassans-Riottier, Commune Française proche de Lyon, dont le Maire et quelques uns de ses concitoyens connaissaient bien les rives de la Dyle bordant nos Communes pour s'y être courageusement comportés avec les Unités de l'Armée Française venues nous aider à combattre l'envahisseur Nazi, en mai 1940.

Voici donc un héritage qu'il convient de valoriser et d'animer au cours, précisément, de l'année des Elections Européennes ! Mais comme bien d'autres décisions qui ont engagé l'Avenir de notre Commune, celle-ci ne peut être prise à la légère. Pour que notre union, par delà les frontières et les régions, ait un sens et une pérennité, il faut qu'elle corresponde à un mouvement unanime des cœurs et des esprits des concitoyens de nos deux Communes.

Nous devons mieux nous connaître, nous estimer et valoriser nos différences pour enrichir ce couple municipal Franco-Belge que nous voulons consolider pour l'avenir.

C'est tout le sens des Journées de Préjumelage que nous avons proposé à nos amis de célébrer dans le cadre des réjouissances de notre Kermesse Communale Annuelle des 16 - 17 et 18 juin prochain. Ensuite nous irons à Jassans-Riottier les 22 et 23 septembre rendre la visite de famille et préparer les Cérémonies Officielles de Jumelage qui se dérouleront, de part et d'autre, en 1980, l'année, pour nous, du 105^{me} Anniversaire de notre Indépendance Nationale.

C'est donc tout frétillements d'amitié et de solidarité que nous accueillons la centaine d'amis français qui viennent, avec nous, partager nos réjouissances et nos espoirs d'avenir.

Qu'ils soient les plus chaleureusement

Bienvenus à Ottignies-Louvain-la-Neuve
Botroul del Brabant Wallon !



jassans riottier

aux pieds du Beaujolais

Dans le cadre des manifestations des 15, 16, 17 et 18 juin, préparatoires au jumelage de nos deux communes, nous souhaitons vous faire prendre plus amplement connaissance avec la localité de Jassans-Riottier et sa région que vous avez peut-être traversée en descendant l'autoroute vers le Midi de la France.

QUATRE CENTS HECTARES AU BORD DE LA SAONE

A 650 km. d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et à 172 m. d'altitude, Jassans-Riottier étend son territoire de 400 ha sur la rive gauche de la Saône à la limite du département de l'Ain dont le chef-lieu est Bourg-en-Bresse.

Pour aller à Villefranche, il n'y a qu'un pont à franchir. Cette situation privilégiée a permis un développement progressif de Jassans-Riottier. La population était d'environ 4.000 personnes à la fin de 1977. En constante expansion dans la foulée de Villefranche, la localité est devenue une commune de plus en plus résidentielle.

Pour accueillir ses nouveaux habitants, la municipalité a créé une infrastructure parfaitement adaptée et qu'il est surprenant de trouver dans une localité de cette importance : voiries équipées d'un réseau d'égoûts aboutissant à une station d'épuration comparable à celle qui sera construite à Louvain-la-Neuve, Centre de Secours, Centre Médico-Social, salle des fêtes, foyer pour personnes âgées, écoles communales regroupant 18 classes maternelles et primaires pour une population scolaire de 511 élèves, mairie modernisée et centre de distribution postale récemment ouvert sur la place de Limelette.



Mr Léon Fournet,
Maire de Jassans-Riottier
depuis bientôt 35 ans.

Afin que le développement de la commune soit équilibré, Jassans-Riottier s'est doté d'une zone industrielle de 19 ha réservée aux petites et moyennes entreprises.

Toutes ces réalisations ont pu être menées à bien grâce au dynamisme d'un conseil municipal composé de 21 membres à la tête duquel se trouve, depuis bientôt 35 ans, Mr Léon Fournet entouré de 6 adjoints, d'un secrétaire de mairie, d'un chef d'équipe et d'un garde-champêtre.

Pour assurer la liaison entre la population et les édiles municipaux, une Revue d'information est diffusée régulièrement depuis 1967.

LA CARTE TOURISTIQUE

Aux environs immédiats de Jassans-Riottier, vous découvrirez des localités aux noms aussi évocateurs que Pérouges la médiévale, Villars-les-Dombes et son parc ornithologique de 23 ha, Ars village du Saint-Curé, Rochetaillée et son musée automobile...

Mais Jassans-Riottier, quoique ne possédant pas un seul plant de vigne, est surtout situé aux pieds du prestigieux Beaujolais. Le Beaujolais dont les 130 millions de bouteilles produites annuellement sont synonyme de prestance et de renommée mondiale ! Il n'y a qu'à se souvenir du bouquet des Brouilly, Chenas, Juliéna, Moulin-à-Vent et autres Saint-Amour.

La commune de Jassans-Riottier s'est dotée très tôt d'un équipement touristique pouvant rivaliser avec des installations habituellement réservées aux villes d'importance moyenne. Citons tout d'abord son magnifique complexe quatre étoiles qui reçoit chaque année, entre le 1^{er} mai et le 1^{er} octobre, plus de 10.000 visiteurs. On y trouve notamment : un terrain de camping aménagé dans un parc de 10 ha, un centre nautique et un plan d'eau où les estivants peuvent pratiquer le moto-nautisme, le ski-nautique ou la voile.

D'autres équipements dus à l'initiative privée complètent cette infrastructure : un motel, deux hôtels, trois restaurants et une trentaine de commerces particulièrement bien achalandés.



La ferme bressanne de Mme Gardette : un des derniers bastions de l'agriculture dans la localité.

RETROUVER LE SENS DE LA FETE

Les touristes de passage à Jassans-Riottier pourront participer aux différentes manifestations qui animent régulièrement la localité : l'exposition annuelle des minéraux, le concours des maisons fleuries, le défilé des majorettes, la fête des conscrits avec retraite aux flambeaux et danses folkloriques, le grand gala « Festivités » organisé par l'Ecole Gymnique dont nous reparlerons plus loin...

Signalons que la fête patronale de Jassans-Riottier avait lieu autrefois au mois d'août. Mais les temps ayant changé et de nombreux habitants se trouvant en vacance à cette époque, le Conseil municipal a fixé la nouvelle date de la fête au 3^{ème} dimanche de juin... comme à Ottignies-Louvain-la-Neuve !

Le sport dans la ville aux environs de la place de Limelette.



UNE PISCINE OLYMPIQUE

Dans cette commune jeune et vivante, les clubs sportifs connaissent une activité intense et disposent d'un équipement très diversifié. Enumérons-en rapidement quelques éléments : un stade avec éclairage spécial permettant l'organisation de matches nocturnes, une vaste salle omnisports pourvue de gradins pour le public, trois bassins de natation dont une piscine olympique de 50 m x 21, des terrains de tennis et de pétanque...

Parmi les sociétés sportives de Jassans-Riottier rappelons celles qui pratiquent une discipline existant également à Ottignies-Louvain-la-Neuve : football, basket-ball, handball, judo, tennis, pétanque et plongée sous-marine.

Un très beau fleuron du sport dans cette localité est sans nul doute la remarquable école gymnique dont l'effectif s'élève à 450 membres. On y pratique la gymnastique de masse basée sur la rythmique et l'harmonique. Sa directrice Mme Ginette Durand ne ménage pas ses efforts afin d'assurer à sa société une réputation qui a largement dépassé les limites du canton.



Les prémices de Jumelage : les sentiments d'amitié ont toujours été très vifs dans notre Commune. Ces 2 photos d'archives en témoignent. Vous y découvrirez notamment : Mlle Boudringhien, le GI Bousquet (11^{me} Zouaves), MM. Fournet, Sténuît, du Monceau, le col. Legrez (22^{me} R.T.A.), le Col. Wendell Blanchard (U.S. Army) et Mr A. Bontemps, bourgmestre de l'époque.

UN JUMELAGE NÉ DES CIRCONSTANCES TRAGIQUES DE LA GUERRE

Le 15 mai 1940 à l'aube, le 11^{me} Zouaves et le 22^{me} Régiment de Tirailleurs Algériens, faisant partie tous deux de la 2^{me} Division d'Infanterie Nord-Africaine, reçoivent pour mission la défense d'un secteur s'étendant de Limal à Mousty.

Le 11^{me} Zouaves, commandé par le futur Général Bousquet, a comme porte-drapeau le capitaine Fournet qui deviendra après les hostilités maire de Jassans.

Dès 4 h. du matin, la bataille s'engage. L'après-midi, le pont sur la Dyle à Limelette, défendu par le 11^{me} Zouaves, est attaqué et franchi par les troupes allemandes. A Ottignies, le 22^{me} R.T.A. subit également le feu de l'ennemi et doit céder du terrain. Vers 16 h. les chars à croix gammée prennent position sur la place du Centenaire noyée sous plus d'un mètre d'eau. Le soir, les troupes françaises se replient.

Pour nous, c'est le début de l'occupation. Les militaires tombés au cours de la bataille de la Dyle sont inhumés dans les cimetières de la localité. Après la guerre, tant à Limelette qu'à Ottignies, un Comité se constituera pour perpétuer le souvenir de ces braves et subvenir à l'entretien de leurs tombes.

En 1950 à Limelette, en 1951 à Ottignies et à Mousty, sont inaugurés les nouveaux ponts sur la Dyle avec participation de la Noubia et en présence des plus Hautes Autorités Civiles et Militaires.

En 1960, on célèbre le vingtième anniversaire de la bataille de la Dyle. Le bruit des canons s'estompe. L'odeur de la poudre disparaît.

Entre-temps, l'Europe est née et avec elle une certaine idée de l'amitié sans frontières. Un peu partout des communes s'associent pour agir dans une perspective européenne. Les 12 et 13 septembre 1964, Messieurs Minsart, Bourgmestre de Limelette à l'époque et Fournet, Maire de Jassans, signent la charte du jumelage en présence de Mr Sténuît, Président du Comité du 11^{me} Zouaves qui avait été à l'origine de cette idée. Mr Sténuît devint par la suite le dernier Bourgmestre de Limelette avant la fusion des communes réalisée en 1977.

Dès la première année de la fusion, l'idée d'un nouveau jumelage avec Jassans-Riottier fut reprise à l'initiative du Bourgmestre Yves du Monceau appuyé par son Collège Echevinal et étendue cette fois à la nouvelle entité d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Un comité fut constitué et les contacts pris aboutirent très rapidement à un accord entre nos deux « maires ».

A l'occasion de la Kermesse communale, les festivités du préjumelage seront organisées les 15, 16, 17 et 18 juin 1979 (voir programme complet ci-contre).

Ainsi, ce qui fut l'œuvre de la génération qui a souffert sur les champs de bataille et qui a reconstruit l'Europe sera perpétué par les jeunes générations qui sauront donner à cette initiative une nouvelle impulsion et une autre dimension.



Les responsables du sport à Jassans en conversation avec Michel Pirson.

Les groupes socio-culturels et sportifs qui souhaitent entrer en contact avec leurs homologues de Jassans-Riottier peuvent s'adresser au Service Informations qui dispose de tous les renseignements désirés.

le bruit nuit

Pensez-y !

GRANDES FETES COMMUNALES FRANCO-BELGES

Vendredi 15 juin

Dès le matin : Foire aux Camelots, bd Martin
20.00 H. : Centre Culturel : Concert public par le
Grand Orchestre d'Harmonie des Guides

Samedi 16 juin

12.00 H. : Centre Culturel : Célébration de 28 couples jubilaires
13.30 H. : Ouverture des Loges Foraines
14.30 H. : Course cycliste pour Amateurs internationaux
15.00 H. : Jeux pour enfants de 6 à 14 ans
18.00 H. : Ancienne Maison Communale de Limelette : accueil de la délégation française de Jassans-Riottier
19.30 H. : Concert-promenade par la Royale « Concordia » et le « Wood House Prize Band » de Sheffield (Angleterre)
21.00 H. : Centre Culturel : Bal du Football
Au Chasseur : Bal avec l'orchestre « Les Scorpions »

Dimanche 17 juin

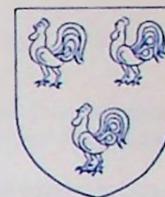
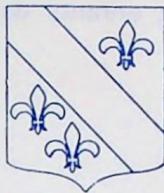
10.00 H. : Pont du 22^{me} R.T.A. (av. Reine Astrid) : dépôt de fleurs par les délégations patriotiques franco-belges
10.30 H. : Pont du 11^{me} Zouaves à Limelette : Commémoration patriotique franco-belge
11.00 H. : Eglise St-Géry à Limelette : Grand-Messe à la mémoire des soldats français tombés pendant la Campagne de 1940
12.00 H. : Centre Culturel : Réception officielle de préjumelage
14.00 H. : Grand Cortège Folklorique avec « Les Fous de la Pédale » de Thuillies, la « Fanfare Communale Saint-Martin » de Tourinnes-la-Grosse, les Majorettes de Perwez, « Les Récalcitrants » Société de Gilles de Morlanwelz et le « Wood House Prize Band » de Sheffield (Angleterre)
Après-midi : Ferme du Douaire : Tournoi International de Pétanque avec le Club de Merville (France)
17.00 H. : Centre Sportif de Blocry : Match International de Football (équipes franco-belges, arbitre anglais)
20.00 H. : Au Chasseur : Grand Bal

Lundi 18 juin

13.30 H. : 10^{me} Grand Prix Cycliste pour Professionnels
17.30 H. : Place des Sciences : Concert public par le « Wood House Prize Band » de Sheffield
21.30 H. : Parking du Douaire : Concert public par le « Wood House Prize Band » de Sheffield
22.30 H. : 20^{me} Grand Feu d'Artifice

Mardi 19 juin

20.00 H. : Place du Marché : Election de Miss Ottignies-Louvain-la-Neuve



COMMUNE D'OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE

ECHEVINAT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE



**Rentrée scolaire
du lundi 3 septembre 1979**



Madame, Monsieur,

L'Administration Communale d'OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE a l'honneur de vous informer que la reprise des cours aux Ecoles Communales se fera le LUNDI 3 SEPTEMBRE 1979.

Vous trouverez ci-après les indications propres à chaque groupe scolaire.

Ecole Gardienne du Centre :

Avenue des Combattants 35
Chef d'école : Madame BOUQUIAUX

Rentrée à 8 h. 30

Ce groupe scolaire comprend :

- trois classes gardiennes dont une est accessible aux enfants de 2 ans et 6 mois ;
- surveillance du repas de midi (soupe ou café) ;
- assurance accidents ;
- transport en minibus pour les élèves éloignés.

Renseignements et inscriptions le jour de la rentrée.

Ecole Gardienne de la Croix :

Chaussée de la Croix 80A
Chef d'école intérimaire : Madame SEMAL

Rentrée à 8 h. 30

Ce groupe scolaire comprend deux classes dont l'une est accessible aux enfants âgés de 2 ans et 6 mois.

L'enseignement communal vous procurera en outre les avantages suivants :

- surveillance du repas de midi ;
- repas chauds et distribution de potage à midi ;
- assurance accidents ;
- épargne scolaire ;
- transport en minibus pour les élèves éloignés.

Renseignements et inscriptions les 25, 26 et 28 juin de 8 h. 30 à 15 h. et le jour de la rentrée. Tél. 41 35 85.

Ecoles Gardienne et Primaire de Blocry :

Rue Haute 1
Chef d'école : Monsieur DEMEESTER

Rentrée à 9 heures.

Ce nouveau groupe scolaire, installé maintenant rue Haute, comprend :

- 1) une section gardienne composée de 5 classes dont une classe d'accueil réservée aux enfants de 2 ans et 6 mois ;
- 2) une section primaire pour garçons et filles de 6 à 12 ans conduisant à l'obtention des diplômes d'examen cantonal et de fin d'études primaires ;
- 3) une extension de l'Académie de Musique pour les enfants à partir de 7 ans ;
- 4) cours de solfège — cours d'instruments : piano, guitare, violon, flûte, percussion.

L'enseignement communal vous procurera en outre les nombreux avantages suivants :

- gratuité des fournitures classiques ;
- surveillance du repas de midi ;
- cours facultatif du néerlandais à partir du degré moyen ;
- cours audio-visuels ;
- orientation scolaire ;
- cours hebdomadaire de natation ;
- épargne scolaire ;
- assurance accidents ;
- transport en minibus pour les élèves éloignés et du site universitaire ;
- activités socio-culturelles le mercredi après-midi ;
- garderies et études surveillées, matin et soir dès 7 h. 30 jusque 18 h.
- repas chauds et distribution de potage à midi.

Renseignements et inscriptions : du 25 au 29 juin de 8 à 18 h. ; du 20 au 31 août de 10 à 13 h. et de 15 à 18 h. aux Pavillons, rue Haute (à côté de l'Eglise de Blocry). Téléphone 41 77 20.

Ecoles Gardienne et Primaire de Mousty :

Rue des Coquerées 4
Chef d'école : Madame DELVEAUX

Rentrée à 8 h. 45

Ce groupe scolaire comprend :

- 1) une section gardienne accessible aux enfants de 2 ans et 6 mois, répartis dans deux classes ;
- 2) une section primaire pour garçons et filles de 6 à 12 ans conduisant à l'obtention des diplômes d'examen cantonal et de fin d'études primaires.

L'enseignement communal vous procurera en outre les nombreux avantages suivants :

- gratuité des fournitures classiques ;
- un cartable est offert aux élèves entrant en première année ;
- surveillance du repas de midi ;
- cours facultatif du néerlandais à partir du degré supérieur ;
- cours d'éducation physique ;
- orientation scolaire ;
- cours hebdomadaire de natation ;
- épargne scolaire ;
- assurance accidents ;
- activités socio-culturelles le mercredi après-midi ;
- garderies et études surveillées, matin et soir à partir de 7 h. 45.
- repas chauds et distribution de potage à midi ;
- transport en minibus pour les élèves éloignés ; l'itinéraire et l'horaire seront communiqués aux parents dès la rentrée.

Renseignements et inscriptions le vendredi 31 août et le samedi 1er septembre entre 9 h. et 11 h. et le jour de la rentrée.

Madame DELVEAUX, rue des Coquerées 60.
Téléphone : (010) 61 39 56.

Ecoles Gardienne et Primaire de Limauges :

Rue des Ecoles 1
Chef d'école : Madame Louise MAMBOUR

Rentrée à 8 h. 45

Ce groupe scolaire comprend :

- a) une section gardienne accessible aux enfants de 2 ans et 6 mois ;
- b) une section primaire pour garçons et filles conduisant à l'obtention du diplôme de fin d'études primaires.

L'enseignement communal vous procurera en outre les avantages suivants :

- gratuité des fournitures classiques ;
- un cartable est offert aux élèves entrant en première année ;
- surveillance du repas de midi ;
- cours facultatif de néerlandais au degré supérieur ;
- orientation scolaire ;
- cours de natation ;
- cours de gymnastique ;
- assurance accidents ;
- garderies et études surveillées, matin et soir.

Renseignements et inscriptions les 29, 30 et 31 août de 10 à 13 h. et le jour de la rentrée ou par téléphone.

Madame Louise MAMBOUR, Institutrice en Chef
Téléphone : (010) 61 49 19.

Ecole Gardienne du Buston (Limelette)

Place de l'Aubépine

Chef d'école : Madame BOUSMAN-CARETTE

Rentrée à 8 h. 30

Cette école comprend une section gardienne accessible aux enfants ayant atteint l'âge de 3 ans dans le courant du trimestre.

- Assurance accidents ;
- surveillance du repas de midi.

Ecole Gardienne de Limelette :

Avenue de Jassans 67

Chef d'école : Madame BOUMANS-JADOT

Rentrée à 8 h. 30

Ce groupe scolaire comprend et procure les avantages suivants :

- une section gardienne accessible aux enfants de 2 ans et 6 mois ;
- surveillance du repas de midi ;
- assurance accidents.

Le problème du transport, pour les élèves éloignés, sera étudié, de commun accord entre le Chef d'Ecole et l'Administration Communale, si le besoin s'en fait sentir.

Renseignements et inscriptions le jour de la rentrée.

Ecole Gardienne de Céroux :

Place Communale

Madame Peeters

Dépend de l'Ecole de Limauges

Rentrée à 8 h. 45

Cette école comprend une section gardienne accessible aux enfants ayant atteint l'âge de 2 ans et demi dans le courant du trimestre.

- Garderie de midi.

L'itinéraire et l'horaire du minibus seront communiqués aux parents dès la rentrée par le Chef d'école.

Nous comptons sur les habitants des divers quartiers de notre Commune en expansion pour encourager nos écoles communales et nous les assurons de notre appui total ainsi que du dévouement complet du personnel enseignant.

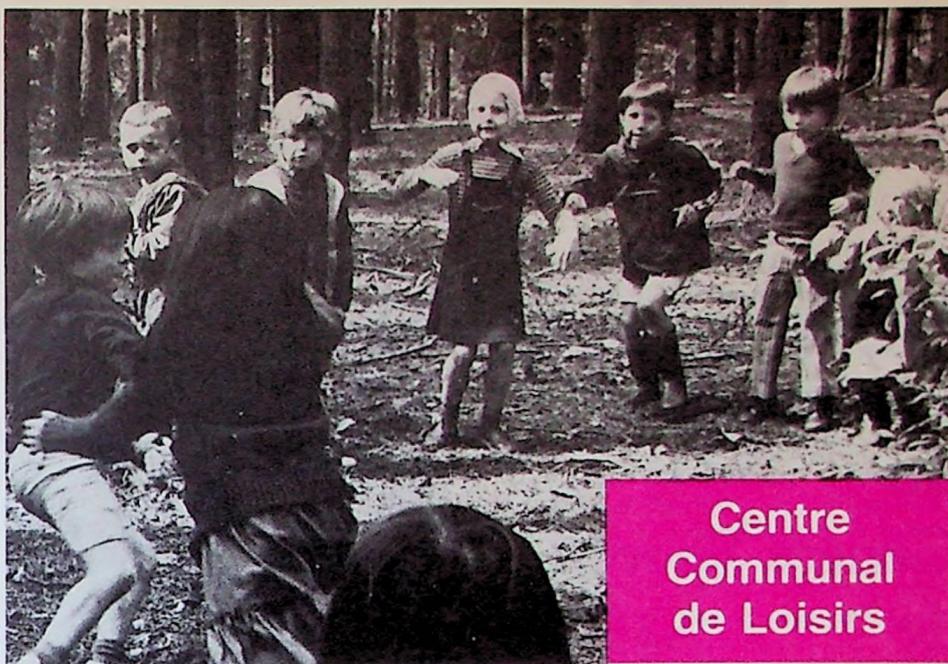
Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

L'Echevin de l'Instruction Publique,
Roger DELAIN.

Un terrain d'Aventures au Tiernat ?

Après de très longues négociations, la Commune a enfin été autorisée à acquérir un terrain de 23 ares faisant partie d'un ensemble de plus d'un hectare et destiné à l'aménagement d'une plaine de jeux dans ce quartier.

Cette première parcelle est devenue propriété de la Commune depuis quelques jours et les négociations se poursuivent avec les propriétaires riverains en vue de compléter l'ensemble de cette nouvelle infrastructure.



**Centre
Communal
de Loisirs**

La version 1978 de cette initiative communale a été couronnée de succès. Aussi est-ce avec une réelle satisfaction que l'échevinat de l'Instruction Publique, présidé par Mr Delain, peut vous annoncer sa réédition cette année.

Comme l'an passé, la plaine de jeux sera organisée dans les locaux de l'école de Blocry, rue Haute ainsi qu'au Centre Sportif de Blocry, place des Sports.

Afin que les nouveaux quartiers de Céroux soient desservis dans de bonnes conditions, un troisième bus des Vicinaux sera mis en circulation pendant toute la durée de la plaine, soit du 2 juillet au 24 août.

Les prix des inscriptions par enfant et par jour s'établissent comme suit :

40 F. pour les enfants des familles nombreuses

60 F. pour les enfants des familles habitants la Commune

100 F. pour les enfants des communes périphériques

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Service Social communal, avenue Reine Astrid 4 - Tél. 41 49 42.

FERMETURE ANNUELLE DE LA CRECHE COMMUNALE

Nous attirons l'attention des parents sur le fait que la Crèche communale, située rue du Moulin, sera fermée du lundi 16 juillet au dimanche 29 juillet inclus.

HALTE-LOISIRS

Dans le cadre de l'année mondiale de l'enfant, et à l'initiative de Mme Delbrassine, échevin de la Culture, de Mr Delain, échevin de l'Enseignement et de Mme Lewalle, Présidente du CPAS, une Halte-Loisirs avait été organisée du 10 au 12 avril dernier à l'intention des enfants habitant les quartiers du Tiernat et du Bauloy.

La première journée a été prise en charge par les animateurs de l'I.B.W. Les enfants eurent ainsi la possibilité d'expérimenter différentes techniques d'expression : musique, cinéma, sports de groupe.

Les deux journées suivantes furent animées par une équipe de moniteurs et monitrices.

Cette expérience a rassemblé 150 enfants d'origine diverse et a permis des échanges entre l'ancien quartier du Tiernat et le nouveau quartier du Bauloy où 280 familles se sont récemment installées.

INSCRIPTION A L'ECOLE GARDIENNE

Etant donné les nombreuses inscriptions déjà reçues et l'installation de nouvelles familles dans les différents quartiers de la localité, nous souhaitons que les parents désireux d'inscrire leurs enfants dans les classes maternelles prennent contact au plus tôt avec les chefs d'écoles.



Une partie du quartier du Tiernat vu depuis le Centre commercial du Douaire.

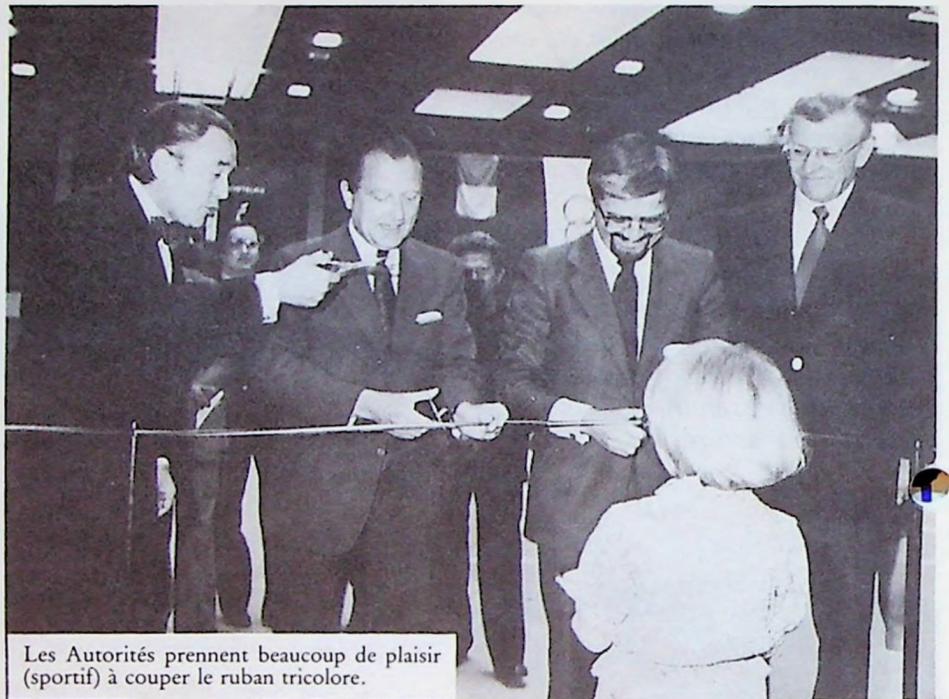
le bruit nuit

Pensez-y !



LES SPORTS

12 Mai : Inauguration du Centre Sportif de Blocry



Les Autorités prennent beaucoup de plaisir (sportif) à couper le ruban tricolore.

Le Centre Sportif de Blocry, placé sous la direction de M. Ph. Mulatin, était ouvert au public depuis la fin de 1977. Il a été conçu par l'architecte J.N. Capart qui a prévu un très vaste ensemble d'aires de sport extérieures (12 ha) regroupées autour d'un imposant bâtiment central abritant 12 salles de sport, 42 vestiaires, une cafetaria et des locaux administratifs dus à l'architecte P. Corbisier.

Cette infrastructure, comprenant également une piscine en voie de réalisation, sera complétée à brève échéance par un centre d'hébergement d'une capacité de 90 lits. La première pierre en a été posée le 12 mai en même temps que l'inauguration du Centre Sportif de Blocry.

La naissance de ce complexe sportif est due à la volonté conjointe de l'Institut d'Education Physique qui souhaitait posséder ici une importante infrastructure sportive ainsi qu'à l'intérêt de l'ADEPS pour un tel équipement sans oublier la possibilité pour la Commune de réaliser sur le plateau de Blocry, grâce au sport, la rencontre des habitants des différents quartiers et des novo-louvainistes.

Ce centre, ouvert à un large public, favorisera également la nouvelle conception de l'effort gratuit dans une société où le travail manuel et l'effort physique sont de plus en plus souvent réhabilités.

La réalisation du Centre Sportif de Blocry, le plus important du pays, est un

modèle d'efficacité et de gestion entre des hommes de bonne volonté. Le Conseil d'Administration est composé de 5 Administrateurs du Ministère-ADEPS (MM. Wasterlain, Giannarelli, Gurdebeke, Singelyn, Sotiaux), 5 Administrateurs U.C.L. (MM. Woitrin, Lechat, Maréchal, Sturbois, Swalus) et 3 Administrateurs désignés par le Conseil communal (MM. du Monceau, Cattelain, Féaux). En outre, Mr Michel Pirson, conseiller communal, a été désigné comme qualité de Commissaire aux comptes.

Les 3 gestionnaires ont priorité pour l'utilisation des équipements. Les clubs d'Ottignies-Louvain-la-Neuve peuvent, par l'intermédiaire de la Commune, réserver des locaux ou des aires de jeux pour des heures à déterminer en fonction des disponibilités. En 1978, neuf clubs communaux ont utilisé régulièrement le Centre situé place des Sports. (Téléphone : 41 94 41).



Le Ministre entouré du Bourgmestre et de l'Echevin des Sports fait le tour du propriétaire.

PISTE DE SANTE

Il entre dans les intentions du Collège échevinal de promouvoir la création d'une piste de santé dans notre Commune. Des contacts ont d'ores et déjà été pris avec la Province de Brabant en vue de l'implantation de cette piste au Bois des Rêves qui apparaît comme un endroit particulièrement bien choisi. Affaire à suivre.

Echos des Commissions

Poursuivant leurs activités consultatives d'information et de participation, les Commissions communales se sont réunies au cours du premier trimestre de cette année.

Les Commissions « Politique Sociale et Famille » et « Jeunesse et Sports » se sont réunies le 7 février sous la présidence de Mr Michel Pirson et ont abordé l'examen de l'action à mener dans le cadre de l'année mondiale de l'enfant.

La Commission « Finances » s'est réunie le 12 février sous la présidence de Mr Gaston Simon en vue d'examiner les différents postes prévus au Budget Communal pour l'année 1979.

La Commission « Aménagement du territoire, logement et environnement » s'est réunie le 14 mars sous la présidence de Mr Jean Sondag. Deux points étaient inscrits à l'ordre du jour : - Lotissement Saint-Jean-des-Bois : projet de plan directeur ; - Action visant à améliorer l'environnement dans la Commune : suggestions.

Enfin, la Commission « Commerce et Artisanat » s'est réunie le 14 mai sous la présidence de Mr Joseph Roobrouck et a examiné les modalités de participation des Commerçants à la campagne de fleurissement lancée par l'Administration communale ainsi que divers problèmes de circulation au centre de la Commune. Elle a également eu un échange de vues avec les Commerçants de Louvain-la-Neuve.

UNE MEDAILLE POUR VOTRE CHIEN

Les services du Commissariat de Police, Avenue des Combattants 26, sont à votre disposition, du lundi au samedi de 9 à 12 h., jusqu'à fin juillet, pour délivrer la médaille d'immatriculation de votre chien.

Cette médaille est valable pour un an.

ATHLETISME

Un meeting international d'athlétisme Belgique-France se déroulera le samedi 30 juin prochain à partir de 14 h. sur la piste synthétique du Centre Sportif de Blocry.

Cette manifestation sera organisée par le C.S. Dyle.

belges au courant du dimanche après-midi (17 juin), il nous paraît utile d'attirer l'attention de nos lecteurs sur l'organisation d'un Tournoi libre qui se disputera à partir de 14 h. le samedi 29 septembre prochain sur les terrains de la Ferme du Douaire. Cette manifestation sportive est organisée dans le cadre des Fêtes de Wallonie.

SPORTS POUR TOUS

L'Association des Clubs Sportifs nous signale que différentes manifestations ont déjà eu lieu dans le cadre de l'opération « Sport pour Tous ». Citons rapidement : les finales des tournois de tennis organisés par le Tennis Club de Lauzelle, des matches amicaux joués au terrain des Coquerées et organisés par « Le Cosmos », des matches de volley pour garçons et filles, des épreuves de skateboard dues à l'initiative du Groupe d'Animation des Résidents Sportifs.

SPORTS MOTEURS

L'Ecurie « La Ferme » organisera le samedi 29 septembre, dans le cadre des Fêtes de Wallonie, un grand rallye touristique de 50 km. environ avec départ vers 13 h. et retour prévu aux environs de 19 h.

NETANQUE

Outre le Tournoi International qui sera organisé dans le cadre des festivités franco-

FOOTBALL

TOURNOI POUR AMATEURS ET VETERANS

Les 8 et 9 septembre prochain, à l'initiative du club « Jurdant Sports », une grande manifestation sportive réunira toutes les équipes « amateurs » et « vétérans » de la région. Afin de respecter l'esprit du tournoi, seuls les joueurs de plus de 30 ans pourront être alignés.

Parallèlement à ce tournoi pour amateurs et vétérans, il n'est pas impossible que les organisateurs préparent une autre activité pour les jeunes.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de Mr Michel Tournay, (Téléphone : 41 54 24).

TOURNOI A. SPREUTELS

Au cours du week-end pascal, le Royal-Ottignies-Stimont a organisé son premier tournoi pour équipes cadets, scolaires et juniors. Douze équipes ont été alignées.

Nos juniors se sont distingués en remportant le trophée du vainqueur. Nos scolaires et nos cadets ont obtenu une 3^{me} place bien méritée.

En série « cadets », Pascal Stermon et Pascal Dubuisson ont remporté les prix du meilleur joueur et du meilleur keeper.

Quant à la coupe du Fair-play, elle a été attribuée aux cadets de Court-Saint-Etienne.

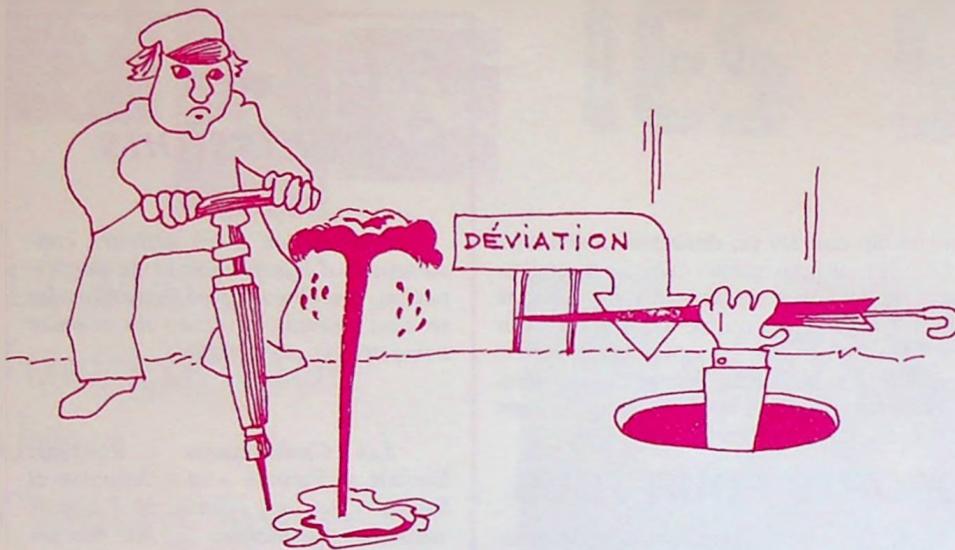
La remise des prix a eu lieu en présence de Mr Cattelain, échevin des sports et de MM. Roobrouck, Président du F.C., Simon, ancien Président du F.C. et Spreutels, donateur des Trophées.

Le Comité organisateur rappelle qu'il accueille tous les jeunes qui souhaitent se délasser en pratiquant le football. Les inscriptions peuvent être prises chaque mercredi et vendredi dès 18 h. ainsi que le dimanche dès 10 h. sur le terrain de l'avenue de Lauzelle.

L'équipe « Juniors » qui a remporté la finale du Challenge Spreutels.



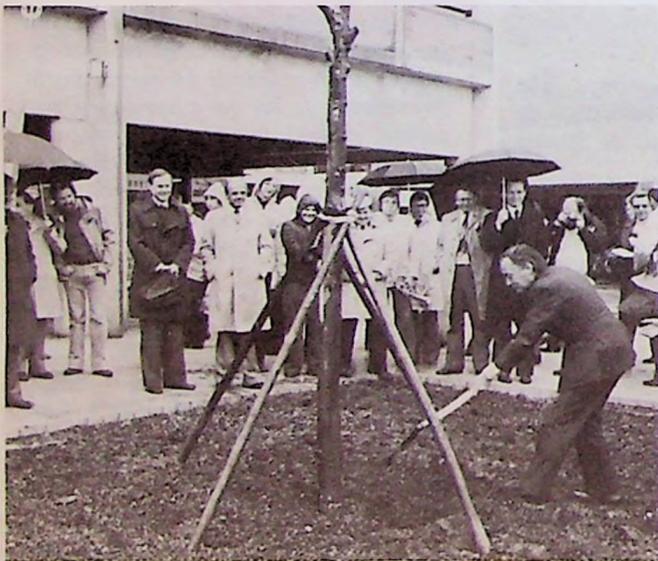
TRAVAUX EN COURS



NOUVELLES PLANTATIONS

En collaboration avec le plan vert, l'Administration Communale a fait planter 600 arbres et arbustes au cours de cette saison. Des massifs ont été réalisés au Douaire, à la place de l'Aubépine, au parking de la rue des Deux Ponts, sur le talus de la rue du Tavernier. De nombreux arbres ont également été plantés le long des rues sur le site de Louvain-la-Neuve.

Enfin, poursuivant l'effort soutenu tant par l'U.C.L. que par la Commune, notons encore que le 28 avril dernier, une douzaine de platanes ont été plantés sur le site de Louvain-la-Neuve. Ces arbres ont été offerts par une importante firme de matériaux de construction.



Sous l'œil attentif, écologique et protégé de l'Administrateur Général, le Bourgmestre termine la plantation d'un platane.

GRANDS TRAVAUX DE VOIRIES

EN COURS : les travaux rue des Fusillés et rue du Monument se poursuivent pour le moment sans interruption sous la surveillance attentive du Service Communal des Travaux.

PREVUS : le plan d'élargissement de la rue du Bon Air, entre la rue du Roi Albert et les Coquerées, se poursuit normalement. Des négociations sont en cours pour acquérir les terrains nécessaires à ces travaux.

HALL DE SPORTS AUX COQUERÉES

Dans notre n° 7 de janvier nous vous annonçons le projet de création d'une nouvelle infrastructure sportive à la plaine du Bon Air. A la suite de plusieurs démarches auprès des autorités ministérielles, nous venons de recevoir l'accord du Comité d'infrastructure de l'ADEPS pour la construction d'une salle de 42 m. x 28 en lieu et place de celle de 34 m. x 28 initialement prévue.

ACTIVITES DES EQUIPES COMMUNALES

L'équipe agrandie des ouvriers communaux et des demandeurs d'emploi recrutés par la Commune est active à :

- terminer les aménagements du nouveau Commissariat de Police installé 26, av. des Combattants ;
- rafraichir et aménager les locaux anciennement occupés par la Maison des Jeunes « Au Mégot » et qui seront bientôt affectés à la Recette Communale ;
- terminer l'aménagement des anciens bureaux de police devenus depuis peu le Service d'Accueil des Etrangers ;
- réaliser différents aménagements dans les écoles communales ;
- curer les ruisseaux dans les différents quartiers de la commune et notamment au Blanc-Ry.

MEILLEURE IDENTIFICATION DES LOGEMENTS

Chacun connaît les difficultés que rencontrent les habitants et les visiteurs du site de Louvain-la-Neuve pour s'orienter dans le dédale des logements.

Des plaques complémentaires d'identification viennent d'être commandées par l'Administration communale. Elles reprendront chaque fois le nom de la rue accompagné d'une flèche directionnelle et d'un pictogramme permettant de localiser rapidement les logements recherchés.

VISITES DE L'ARCHITECTE CONSEIL

Nous portons à la connaissance de la population qu'un architecte-urbaniste conseil se tient à sa disposition tous les lundis de 9 à 12 heures.

Il est possible de prendre rendez-vous en téléphonant au Service des Travaux et de l'Urbanisme (Tél. 41 74 11).

Section locale de la Croix-Rouge :

7.500 HEURES DE PRESTATIONS



RESTAURATION DE LA FERME DU DOUAIRE

Des travaux préparatoires à la restauration de la ferme du Douaire vont être entrepris prochainement par une équipe d'ouvriers faisant partie du Cadre Spécial Temporaire. Il s'agira principalement de nettoyer les abords, de démolir certaines annexes vétustes et de décaper les murs du corps de logis.



Ottignies-Louvain-la-Neuve dispose d'une section locale de la Croix-Rouge de Belgique dont l'efficacité n'est plus à démontrer.

Ses 61 membres bénévoles, placés sous la présidence du Colonel en retraite W. Hurez, assurent un ensemble de prestations dont voici les principales :

Quant à l'équipe de secouristes bénévoles, elle a effectué 1.624 h. de prestations pour assurer la sécurité des diverses manifestations organisées dans la localité.

La coordination des services de secours est assurée par Mr Liénard (tél. 41 54 11) et le R.P. Herremans enseigne aux jeunes recrues le B.A. BA des premiers soins.

le bruit nuit
Pensez-y !

MARQUAGE DES VOIRIES

L'entité d'Ottignies-Louvain-la-Neuve compte plus de 350 km de voiries. Chaque année au printemps, une équipe de cinq ouvriers communaux s'emploie activement à l'entretien des marquages au sol. Elle dispose de deux traceuses dont une autotractée. Cette année, la consommation de peinture s'élève à plus de 4.500 kg.



TRANSFUSION SANGUINE

Que ce soit en matière d'accident de la route ou du travail ou en ce qui concerne le développement des techniques opératoires, il est un fait certain que la transfusion sanguine se pratique chaque jour à une échelle de plus en plus grande.

On a d'autre part fait de considérables progrès dans le domaine de la conservation du sang donné. Ainsi, le procédé de plasmaphérèse permet la centrifugation du sang et la restitution simultanée des globules rouges au donneur.

En 1978, les 802 donneurs de la section locale ont permis de récolter 1.804 flacons de sang.

Ce service est placé sous la responsabilité du Dr Bries assisté par le pharmacien Wuïame, (Tél. 41 53 38).

MATERIEL

En 1978, 445 personnes ont utilisé béquilles, chaises-roulantes et autre matériel mis à leur disposition par les soins de Mme Bouvy (tél. 41 39 92) responsable des prêts de matériel.

AIDE SOCIALE

Mme Meinguet (tél. 41 43 01), assistée par quelques volontaires, rend visite aux personnes âgées, distribue des jouets aux enfants handicapés et assure un service de prêt de livres aux malades de la Clinique St-Pierre.

SECOURS

La section locale de la Croix-Rouge possède une des 250 ambulances dont dispose cette organisation d'aide. Au cours de l'année dernière, l'ambulance a assuré le transport de 72 blessés ou malades.

A la lecture de ce bilan, on s'aperçoit que la section locale de la Croix-Rouge est bien plus qu'un mouvement de solidarité. C'est aussi une assurance-vie que vous pouvez souscrire auprès des responsables cités dans la présente information.

TARIFS DES PRINCIPAUX HONORAIRES MEDICAUX

A partir du 1^{er} janvier 1979

PRESTATION	Honoraire	Remboursement normal	Remboursement VIPO
Avis	70	53	70
Consultation de l'omnipraticien	225	195	225
Consultation de l'omnipraticien gradué	266	236	266
Consultation du spécialiste	314	236	314
Consultation du neuropsychiatre	631	474	631
Consultation du pédiatre, de l'interniste, du cardiologue, du gastro-entérologue ou du pneumologue	505	379	505
Visite au domicile du malade par le médecin omnipraticien (1)	329	259	317
Visite au domicile du malade par le médecin omnipraticien gradué (1)	374	304	352
Visite du soir	500	376	478
Visite de nuit	850	638	828
Visite de week-end et jour férié	550	413	528

(1) Frais de déplacement inclus.

Le Grand Orchestre d'Harmonie des Guides



Dans le cadre des festivités franco-belges de préjumelage entre Ottignies-Louvain-la-Neuve et Jassans-Riottier, nous avons le plaisir de vous présenter le Grand Orchestre d'Harmonie des Guides composé de 85 musiciens que nous voyons sur notre photo en costume d'apparat.

En 1951, à l'occasion des festivités qui marquèrent l'inauguration du Pont du 22^{me} R.T.A. (av. Reine Astrid) puis, en 1963, à l'occasion du Centenaire de la Royale « Concordia », la Musique des Guides fut chaque fois l'invitée de notre Commune.

Au programme du Concert donné au Centre Culturel le 15 juin, nous relevons une œuvre de Jacqueline Fontyn, compositeur de renommée internationale, qui habite notre commune à Limelette. Cette délicate attention permettra d'apprécier le talent d'une des rares femmes compositeur et professeur au Conservatoire de Bruxelles. « Frises », l'œuvre inscrite au programme, a été écrite entre octobre 1974 et avril 1975 à la demande et à l'intention de la Musique des Guides.

SAISON 1979-1980 AU CENTRE CULTUREL



26 septembre :
ENSEMBLE D'ETAT DE LA REPUBLIQUE DE KIRGHIZIE
47 danseurs placés sous la direction de l'artiste Erkin Mamemilova.

3 et 4 octobre :
YVES DUTEUIL.
Un grand nom de la chanson française de qualité...

11 novembre :
WIENER STRAUSS CAPELLE
22 musiciens viennois conscients de ce que signifie la récréation du légendaire Orchestre Strauss, qui pendant de si nombreuses années, joua sous la direction personnelle de Johan Strauss.

Enfin, une nouvelle qui fera plaisir à beaucoup de nos concitoyens : le retour de
- EXPLORATION DU MONDE -
au Centre Culturel !

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser au centre culturel et artistique - Tél. (010) 41 44 35.

◀ Ci-contre : les chorales « A Cœur Joie » pendant leur concert du 13 mai au Centre Culturel.